Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 97 (2018)

Artikel: 13. Les Chiroptères du Jorat
Autor: Perréaz, Pierre / Megali, Audrey
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-813322

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

13. Les Chiroptères du Jorat

Pierre PERRÉAZ & Audrey MEGALI

Résumé

Les diverses observations par capture et par méthode acoustique effectuées dans les bois du Jorat ont permis d'identifier 13 espèces distinctes de chauves-souris. En Suisse, toutes les espèces de chauves-souris sont protégées par la loi. Trois des 13 espèces recensées sont d'ailleurs sujettes à des mesures de protection de priorité nationale et cinq possèdent, sur la liste rouge, un statut les considérant comme en danger (EN) ou vulnérable (VU) en Suisse. Toutes ces espèces sont connues, comme la majorité des chauves-souris de Suisse, pour leur attrait vis-à-vis des zones forestières, qui constituent des terrains de chasse et des gîtes privilégiés. Une gestion proche de la nature des forêts joratoises est donc recommandée afin de préserver un milieu favorable pour ces espèces.

Introduction

Les chauves-souris représentent près du tiers de l'ensemble des mammifères sauvages de Suisse. Les 30 espèces de notre pays sont également toutes protégées au niveau national depuis 1966 par la Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN) et la Convention de Berne. Selon la dernière Liste rouge des Chauves-souris de Suisse (Bohnenstengel *et al.* 2014) considérant 26 de ces espèces, 58 % des espèces évaluées sont menacées et 27 % sont potentiellement menacées (NT) en accord avec les critères proposés par l'UICN. Les menaces les plus fréquentes sont la rénovation de bâtiments dans lesquels elles gitent, ainsi que les altérations de leurs habitats naturels. Ainsi, les espèces qui gîtent dans les combles et celles qui chassent dans des milieux riches en structures sont particulièrement menacées.

Ces mammifères insectivores sont de bons bio-indicateurs de l'état de santé de leur habitat, car directement affectés par les perturbations de leur écosystème. À titre d'exemple, la disparition d'environ 75 % de la biomasse d'insectes en moins de 30 ans dans les zones protégées (Hallmann *et al.* 2017) impacte les chiroptères, dont l'état de santé des populations témoigne de la qualité et de l'état de conservation de leur habitat et de leur source de nourriture.

Matériel et méthodes

Afin de recenser les chiroptères, plusieurs méthodes ont été utilisées. Diverses observations de chauves-souris ont été faites entre 1935 et 2012 dans les communes de Cugy, Lausanne et du Mont-sur-Lausanne, soit par des enregistrements acoustiques, soit par capture directe au filet, soit de manière opportuniste, lors d'interventions chez des privés. Une extraction de la base de données du CSCF (Info fauna, Centre Suisse de Cartographie de la Faune, CH-2000 Neuchâtel) pour toutes les occurrences de chiroptères de la région concernée a été effectuée en 2017.

Centre de Coordination Ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris du canton de Vaud.
Correspondance: pierre.perreaz@chauves-souris.ch

En parallèle, les 17 juin et 7 juillet 2017, deux soirées de recensement ont été effectuées à l'étang de la Bressonnaz au Chalet-à-Gobet. Des filets japonais ont été posés autour du point d'eau en travers de plusieurs couloirs de vol présumés des chauves-souris. L'identification des individus capturés s'est faite sur place.

Finalement, un appareil d'enregistrement acoustique de type Elekon Batlogger M® (Elekon AG, CH-6014 Lucerne) a également été utilisé, afin de compléter l'étude et recenser les espèces de chiroptères qui n'avaient pas été capturées pour identification directe. Les séquences d'enregistrement ont ensuite été analysées à l'aide du programme SonoChiro® (Biotope, Mèze - France).

Résultats et discussion

Au total, les différentes techniques de recensement utilisées ont permis de confirmer la présence de 13 espèces de chauves-souris. Cinq ont un statut EN ou VU sur la liste rouge, parmi lesquelles 3 ont une priorité nationale très élevée (tableau 13).

La liste des espèces observées entre 1935 et 2012 dénombre 12 espèces différentes, pour la plupart observées entre 2003 et 2012. Trois d'entre elles: le Murin de Brandt (*Myotis brandtii,* VU), le Grand murin (*Myotis myotis*, VU) et le Murin de Natterer (*Myotis nattereri*, NT) sont considérées comme de priorité très élevée au niveau national. La Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*, EN) et l'Oreillard brun (*Plecotus auritus*, VU) sont de priorité moyenne. Toutefois, la dernière observation de *B. barbastellus* date de 1935 et elle n'a plus été observée depuis. De futures prospections dans le Jorat permettraient d'établir la présence ou l'éventuelle disparition de cette espèce aujourd'hui. Les sept autres: Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*, NT), Noctule commune (*Nyctalus noctula*, NT), Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*, NT), Murin à moustaches (*Myotis mystacinus*, LC), Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*, VU), Pipistrelle de Kühl (*Pipistrellus kuhlii*, LC) et Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*, LC) sont considérées comme de priorité faible au niveau national, mais témoignent toutefois de la grande diversité d'espèces de chiroptères présentes dans le Jorat.

Les deux soirées lors desquelles ont été effectuées des captures et de l'écoute acoustique ont révélé la présence d'une espèce supplémentaire: la Pipistrelle de Nathusius (*Pipistrellus nathusii*, LC) repérée grâce à la méthode acoustique, tout comme 4 autres espèces, qui étaient déjà connues dans le Jorat: *P. pipistrellus*, *N. leisleri*, *M. daubentonii*, *M. myotis*.

La capture au filet a permis de recenser les espèces suivantes: *M. mystacinus*, et *P. pipistrellus*.

Ainsi, on peut trouver près de la moitié des espèces présentes en Suisse dans le Jorat et il est, de plus, fort probable que l'intégralité des espèces présentes n'ait pas encore été détectée. L'importance de la zone forestière fournit de nombreux gîtes pour les espèces forestières, qui s'installent dans d'anciennes cavités de pics, des fissures d'arbres ou sous des écorces décollées. Ces espèces changent de cavités régulièrement et ont donc besoin d'un réseau d'abris stables et favorables, ce qui semble être le cas dans les bois du Jorat. Il est donc vivement recommandé de maintenir des arbres vieux ou morts pouvant servir d'abri, ce qui serait renforcé par la création d'une zone de libre évolution des processus forestiers, au cœur du Jorat. En outre, un désenrésinement d'anciennes plantations via une recolonisation naturelle par des essences indigènes adaptées à la station constituerait un moyen de favoriser la présence de chiroptères. Les cavités d'arbres constituent des éléments clés de l'habitat de deux espèces hautement priori-

taires au niveau national et recensées dans les bois du Jorat, à savoir *M. brandtii* et *M. nattereri* (Gremaud *et al.* 2016).

De plus, de nombreuses espèces de chauves-souris chassent en forêt. La présence de points d'eau, permet à diverses espèces animales de s'abreuver ou, dans le cas des chauves-souris, également de chasser. Leur existence associée à la végétation dans les forêts du Jorat permet, ainsi, de présenter de nombreux habitats favorables aux chiroptères. Il est également à noter que les chauves-souris chassent régulièrement en lisière, notamment le long des chemins forestiers avec ourlets herbeux, riches en insectes. Le maintien et l'entretien de telles zones de chasse ne peuvent donc qu'être encouragés.

En conclusion, les conditions principales permettant la sauvegarde des différentes espèces recensées sont le maintien d'une mosaïque de milieux naturels diversifiés et la poursuite d'une gestion forestière fine et proche de la nature. Cela inclut le maintien de bois mort et de vieux arbres, un remplacement des anciennes plantations de résineux pour favoriser le retour d'essences indigènes et en station, la création d'une zone forestière centrale, dont les processus d'évolution se feront naturellement, et le maintien de sentiers enherbés et de lisières structurées dans la zone de transition. L'application de telles mesures, en plus de favoriser les chauves-souris, offrirait un habitat favorable à de nombreuses autres espèces.

Tableau 13. Liste des espèces de chauves-souris observées dans la zone d'étude.

Taxon	Nom français	LR (CH)	Priorité nationale
Myotis daubentonii	Murin de Daubenton	NT	5
Myotis myotis	Grand murin	VU	1
Myotis mystacinus	Murin à moustaches	LC	4
Nyctalus leisleri	Noctule de Leisler	NT	4
Pipistrellus nathusii	Pipistrelle de Nathusius	LC	-
Pipistrellus pipistrellus	Pipistrelle commune	LC	-

Bibliographie

Bohnenstengel T., Krättli H., Obrist M.K., Bontadina F., Jaberg C., Ruedi M. & Moeschler P., 2014. Liste rouge Chauves-souris. Espèces menacées en Suisse, état 2011. Office fédéral de l'environnement, Berne; Centre Suisse de Cartographie de la Faune, Neuchâtel; Centres suisses de coordination pour l'étude et la protection des chauves-souris, Genève et Zurich; Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage, Birmensdorf. L'environnement pratique n° 1412: 95 p.

Gremaud J., Magnin B. & Rey E., 2016. Lumière! Les chauves-souris du canton de Fribourg. FRIbat-CCO Fribourg et Musée d'histoire naturelle de Fribourg. Fribourg, 320 p.

Hallmann CA., Sorg M., Jongejans E., Siepel H., Hofland N., Schwan H., Stenmans W., Müller A., Sumser H., Hörren T., Goulson D. & De Kroon H., 2017. More than 75 percent decline over 27 years in total flying insect biomass in protected areas. *PLoS ONE* 12 (10): e0185809. *https://doi.org/10.1371/journal.pone.0185809*